

This document contains personal information that we do not wish to make public, so it is redacted.

For an unredacted copy of the originals please contact us.



**Certificat d'inscription
au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE)**



001522 / 003043

Tél :
Fax :

A la date du 8 Février 2013

Description de la personne

Identifiant SIREN
Identifiant SIRET
Nom
Nom d'usage
Prénoms
Date et lieu de Naissance
Activité Principale Exercée (APE) 5520Z Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
Date de prise d'activité 01/06/2012

Description de l'établissement concerné

Identifiant SIRET
Adresse
Enseigne
Activité Principale Exercée (APE) 5520Z Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
Date de prise d'activité 01/06/2012
Effectif salarié à la prise d'activité 0

Mise à jour effectuée

Événement Création d'une entreprise
Date de l'événement 01/06/2012
Référence : déclaration n°
Transmise par

IMPORTANT : à l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret 2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits).

Pour toute question relative à ce certificat, s'adresser au service SIRENE de la Direction Régionale des CEDEX 2

REPUBLIQUE FRANCAISE



Le répertoire des entreprises et des établissements SIRENE

Toutes les entreprises et leurs établissements situés sur le territoire français, y compris les exploitations agricoles et les institutions et services de l'Etat, sont inscrits dans le répertoire national d'identification baptisé SIRENE. Celui-ci a été créé par le décret n° 73-314 du 14 mars 1973, repris dans les articles R. 123-220 à R. 123-234 du code de commerce, et sa gestion a été confiée à l'Insee.

L'état civil des entreprises

Le répertoire SIRENE enregistre l'état civil des entreprises :

- le **nom**, le **prénom**, la **date** et le **lieu de naissance** de la personne physique lorsqu'il s'agit d'une entreprise individuelle ;
- la **raison sociale** ou **dénomination**, le **sigle** de l'entreprise, sa **forme juridique**, l'adresse de son **siège social** pour une personne morale.

Pour les établissements, sont indiquées leur adresse ainsi que la date de leur prise d'activité.

L'Insee attribue à chaque entreprise, personne physique ou personne morale, introduite dans SIRENE, un **numéro d'identification appelé Siren**, et à chaque établissement un numéro dit **numéro Siret**.

Le numéro Siren est composé de 9 chiffres, il est non significatif et n'a aucun lien avec les caractéristiques de l'unité légale. Il n'est attribué qu'une seule fois et n'est supprimé du répertoire qu'au moment de la disparition de la personne juridique (décès ou cessation de toute activité pour une personne physique, dissolution pour une personne morale).

Le numéro Siret est composé de 14 chiffres : les 9 chiffres du numéro Siren et 5 chiffres qui identifient l'établissement en tant qu'unité géographiquement localisée (par exemple, le siège social, un atelier, une usine, un magasin,...) où s'exerce tout ou partie des activités de l'entreprise. Il est donc modifié si l'établissement change d'adresse.

L'activité principale exercée (APE)

Dans le cadre de sa mission de gestion du répertoire SIRENE, l'Insee attribue à chaque entreprise introduite dans le répertoire et à chacun de ses établissements un code APE. Celui-ci est déterminé à partir de la déclaration faite par l'entreprise auprès de son CFE (centre de formalités des entreprises).

L'attribution du code APE est une opération de nature statistique qui s'appuie sur la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2, 2008). Elle ne crée par elle-même ni droits, ni obligations pour les entreprises, comme précisé dans l'article 5 du décret n° 2007-1888 du 26 décembre 2007.

Des administrations ou des organismes peuvent utiliser la NAF pour déterminer le champ d'application d'un texte ou d'un contrat, en fonction de règles ou de besoins qui leur sont propres. L'utilisation qu'ils pourraient faire dans ce cadre du code APE est de leur seule responsabilité.

Le code APE attribué par l'Insee ne peut constituer qu'un simple élément d'appréciation pour l'application d'une réglementation ou d'un contrat.

www.insee.fr, rubrique « Définitions et méthodes » - « Nomenclature » - « Accéder à la NAF 2008 »

Des services aux entreprises

□ Pour faciliter l'information aux entreprises, le site www.insee.fr propose une foire aux questions détaillée sur la gestion du répertoire SIRENE. Des formulaires sont également disponibles sur le site pour permettre aux entreprises de contacter l'Insee si nécessaire. Une ligne téléphonique spécialisée 09 72 72 6000 complète ce dispositif (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

□ **L'avis de situation** est un document qui présente l'identification d'une entreprise ou d'un établissement au répertoire SIRENE. Il est souvent demandé aux entreprises, dans le cadre de leurs démarches auprès des banques ou d'autres organismes. Deux outils permettent de l'obtenir facilement :

- Le service « AVIS DE SITUATION » sur www.insee.fr qui permet sur saisie du numéro Siren ou Siret de télécharger le document ;
- Le service téléphonique « AVIS SIRENE » 0 825 800 882 (0,15 euro/min) qui permet la commande de cet avis par fax en tapant, de façon guidée, le numéro Siren ou Siret et le numéro de fax.

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES

Téléphone : [REDACTED]
Courriel : [REDACTED]
Réception : lundi au vendredi de 8h45 à 12h
et de 13h30 à 16h15 ou sur rendez-vous.

Monsieur [REDACTED]

Monsieur,

Le centre de formalités des entreprises (CFE) vient de m'informer de la création de votre activité.

Dans ce cadre, je vous communique les coordonnées de vos interlocuteurs fiscaux auxquels vous pourrez être amené(e), le cas échéant, à vous adresser :

[REDACTED]

Ils seront vos correspondants pour tout ce qui concerne vos obligations déclaratives et de paiement.

Si vous souhaitez faire le point sur vos droits et obligations fiscales, ils se tiennent à votre disposition pour tout entretien que vous jugeriez utile, en nos bureaux ou dans les locaux de votre entreprise.

Je vous rappelle, par ailleurs, en annexe 1, les éléments d'identification de votre activité.

En espérant la réussite et la pérennité de votre entreprise, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[REDACTED] Le Comptable Public,

MEMENTO FISCAL

VOTRE ACTIVITE

SIRET

Date de création

01/06/2012

Forme juridique

(Autre) personne physique (code : 1900)

Dénomination

Activité principale

Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée (code : 5520Z)

Date de clôture de l'exercice

31/12

Adresse de votre activité

VOS OBLIGATIONS FISCALES

TYPE D'IMPOT

REGIME D'IMPOSITION

BIC - Bénéfices industriels et commerciaux

MICROE - Régime des micro-entreprises

TVA - Taxe sur la valeur ajoutée

RFB - Franchise en base

CFE - Cotisation foncière des entreprises

VLF*

VOS QUESTIONS

Votre Service des Impôts des Entreprises

Horaires d'ouverture : LUNDI AU VENDREDI 8H45-12H 13H30-16H15 OU RDV

Centre Impôt Service : (prix d'un appel local)

Un service téléphonique est également à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

VOS SERVICES EN LIGNE

www.impots.gouv.fr

Pour consulter votre compte fiscal...

Pour consulter les déclarations et les paiements.

Pour déclarer...

Pour déclarer la TVA, effectuer une demande de remboursement.

Pour payer...

Pour payer la TVA, l'IS, l'IFA, la CFE, la CVAE, la TS et la TF.

Pour effectuer une démarche...

Pour effectuer une demande de remboursement de crédit de TVA pour les opérations effectuées dans d'autres États Membres.

Pour obtenir une attestation fiscale en temps réel...

Les entreprises soumises à l'IS et assujetties à la TVA peuvent éditer directement à partir de leur espace abonné l'attestation fiscale demandée pour les marchés publics.

Pour s'informer...

Pour s'informer et consulter la documentation fiscale, l'actualité fiscale et accéder aux sites des partenaires du ministère des finances.

(*VLF-Taxation des immobilisations corporelles composées de la valeur locative foncière Ou base minimale)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Références à rappeler :

Date d'envoi : 11 février 2013

OBJET : Questionnaire relatif à l'activité professionnelle

Veuillez trouver le questionnaire relatif à l'établissement dont les coordonnées figurent ci-dessous.

1 - IDENTIFICATION DE VOTRE ENTREPRISE *	
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
Adresse courriel	
Date effective de début d'activité	
Date de clôture du premier exercice	
2 - VOTRE COMPTABLE	
Nom	
Téléphone et adresse courriel	
Nom de l'organisme de gestion agréé	
3 - CARACTERISTIQUES DES LOCAUX AFFECTES A VOTRE ACTIVITE	
Adresse du local	
Situation des locaux (bâtiment, étage)	
Numéro de lot dans la copropriété	
Précédent occupant	
Superficie totale des locaux en m ²	
Détail (en m ²) de l'affectation de la superficie à usage :	
- Professionnel	
- Industriel	
- Commercial	
- D'habitation	
Détail (en m ²) de l'utilisation des surfaces à usage professionnel en :	
- Magasin	
- Entrepôt	
- Bureaux	
- Autres à préciser	
Vous êtes :	
- Propriétaire	<input type="checkbox"/>
- Locataire	<input type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez joindre la copie du bail.
- Sous locataire	<input type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez préciser le nom du titulaire du bail et joindre le contrat de sous location.
- En domiciliation commerciale	<input type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez joindre la copie du contrat de domiciliation commerciale.
- En domiciliation à titre gratuit	<input type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez préciser le nom de la société hôtebergeante et joindre le contrat ou la convention.
Si vous partagez des locaux, veuillez indiquer le nom des autres locataires	